

Chouard
n 8 Avril 1985

Pollionnay

bulletin d'informations
municipales et communales

25



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
15. 03. 85

Après approbation du procès verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- * voté le budget primitif de l'Exercice 1985 s'élevant à 1 899 345 F pour la section de fonctionnement et à 525 745 F pour la section d'investissement, (voir détail ci-après)
- * examiné et voté les taux des quatre taxes directes :
 - Le total de la masse fiscale prélevée sur l'ensemble de la commune s'élèvera cette année à la somme de 740 378 F. Le taux de majoration imposé par l'Etat est de 8 % ; le Conseil décide pour sa part une majoration supplémentaire de 3 % pour répondre aux projets, ce qui amène les taux suivants sur les différentes taxes :

	National 1984	Départemental 1984	Pollionnay 1984	Pollionnay 1985
Taxe d'habitation	11,38 %	15,54 %	5,02 %	5,17 %
Foncier bâti	13,54 %	15,11 %	6,25 %	6,44 %
Foncier non bâti.....	36,25 %	30,37 %	33,67 %	34,68 %
Taxe professionnelle..	12,65 %	15,54 %	8,01 %	8,25 %

- * approuvé des virements de crédits,
- * décidé de régler les droits d'auteurs à l'occasion des fêtes organisées par le Sou des Ecoles ainsi que du Bal du 14 juillet organisé par les sapeurs-pompiers ; ces manifestations étant faites sous l'égide de la Municipalité,
- * décidé de fixer à 60 F le m², la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixes selon la loi de finances pour 1985.

Notre B U D G E T "INVESTISSEMENT"

Dépenses

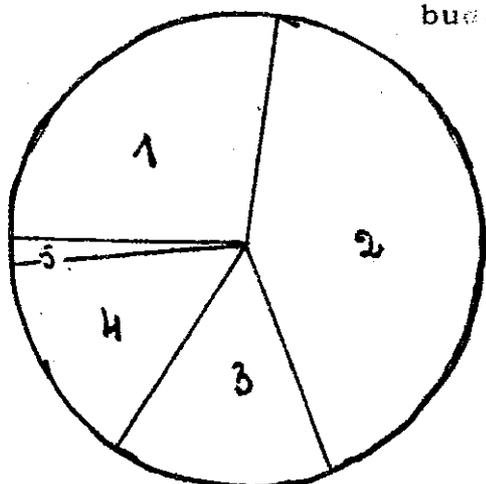
Frais extraordinaires

Subvention au département, frais POS,	
études pour travaux	125 000
Acquisitions	25 745
Travaux bâtiments	15 000
Travaux voies et réseaux	360 000
	<u>525 745</u>

Recettes

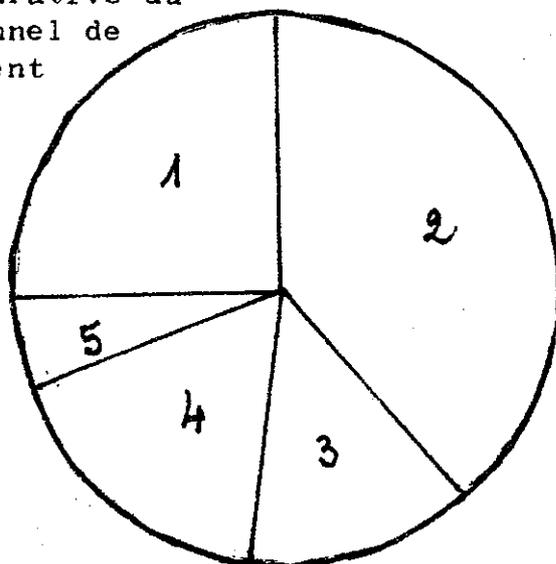
Subventions	80 000
Taxe locale d'équipement	33 000
Emprunts pour voirie spéciale	320 000
Autofinancement	<u>92 745</u>
	525 745

Petite analyse comparative du budget prévisionnel de fonctionnement



1984

DEPENSES



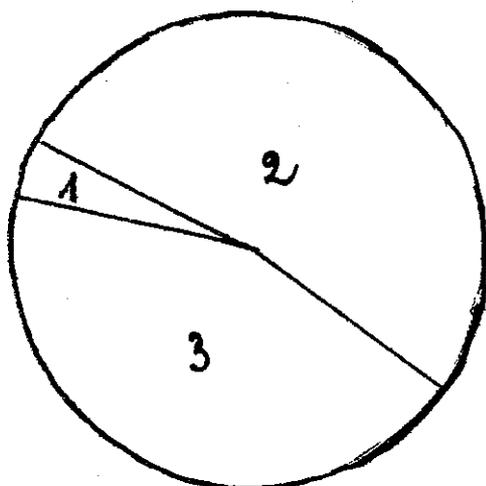
1985

27 %	(1) fournitures, travaux, gestion générale	25 % =	559 400
42 %	(2) frais de personnel	38,5 % =	644 400
15 %	(3) contingent et participation et subventions, impôts et taxes	14 % =	267 300
14 %	(4) annuités	17,5 % =	335 500
2 %	(5) autofinancement net	5 % =	92 745

1 603 068 F

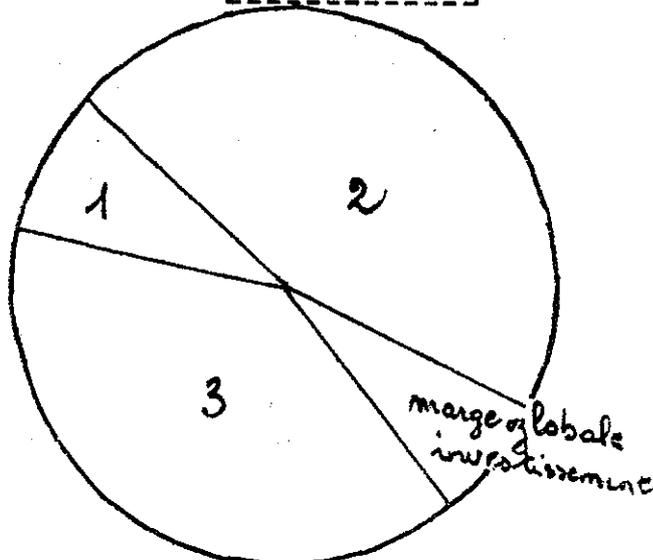
+ 18,5 %

1 899 345 F



1984

RECETTES



1985

4 %	(1) ressources d'exploitation	9 % =	169 700
52 %	(2) dotation globale de fonctionnement	45 % =	856 967
44 %	(3) contributions directes, indirectes et impôts sur les pylones	46 % =	872 678

1 603 068 F

marge globale dégagée pour l'investissement :

1 899 345 F

219 745 F

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- voté à bulletin secret, le projet de P.O.S. faisant suite à la deuxième enquête publique après avoir entendu et examiné toutes les réclamations émises lors de la publication de cette deuxième enquête publique.

Le P.O.S. de la commune de Pollionnay a été approuvé à la majorité, le résultat du vote étant le suivant :

OUI : 10

NON : 1

BLANCS : 3

AVIS AUX FAMILLES

La fréquentation des personnes aux séances de vaccination dans la commune étant très faible, celles-ci ont été supprimées sur avis de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il reste bien entendu que le contrôle de la situation des vaccinations obligatoires des enfants incombe à la Mairie. Pour cela, les intéressés devront remettre en mairie le certificat attestant que la vaccination a bien été pratiquée.

Les vaccinations D.T.P. et rappels peuvent être faites dans les Centres Médico- sociaux suivants :

Vaugneray : mercredi 17 avril à 10 h - mercredi 22 mai à 10 h.

Grézieu : mercredi 17 avril à 11 h - mercredi 22 mai à 11 h.

Ste Consoce : mercredi 10 avril à 15 h - mercredi 15 mai à 15 h.

ainsi que toute l'année, le 3^e mercredi du mois à 14 h au centre médico-social de Craponne.

RAMASSAGE DES GROS DECHETS

Une benne pour la collecte des gros déchets n'entrant pas dans la catégorie des ordures ménagères sera à la disposition des habitants de la commune

du vendredi 5 avril au vendredi 12 avril

.....
: La prochaine parution de notre bulletin est prévue pour
: début juillet, faites nous parvenir vos articles avant le
: 15 juin, dernier délai.
:

SIVOM

Le Syndicat Intercommunal à vocations multiples des Monts du Lyonnais poursuit ses travaux et ses activités :

- réfection complète du Mini-Golf, réouverture dès Pâques,
- aménagement d'une 2ème zone de tennis et éclairage de l'ensemble,
- le calendrier 85/86 de la piscine est d'ores et déjà en cours d'élaboration ; les personnes ou groupes qui envisagent une inscription pour la prochaine saison doivent prendre contact le plus tôt possible afin de permettre l'organisation des créneaux horaires (quelques personnes du Club du Tilleul sont intéressées mais aimeraient grossir leur groupe),
- entretien des chemins ruraux sur notre commune ; le SIVOM envisage pour cette année la réfection du chemin rural du Sarrazin.

VOIRIE

Suite à l'information donnée dans le précédent numéro, la vague de froid a coûté à la commune la somme de : 17 683,40 F, pour les déneigements, salages et gravillonnages successifs et de : 3 404,60 de fourniture de sel.

Le gel, le dégel et ensuite l'afflux d'eau ont provoqué ensemble des dégâts considérables à notre réseau vicinal, ce qui va entraîner beaucoup d'autres travaux et frais imprévus. Ces travaux se mettent en place et ne devraient pas tarder à se réaliser.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

* Médecins de garde : une liste des médecins de garde est établie pour l'ensemble de l'année 1985, que vous pouvez consulter à la grille ou à la mairie et dont vous pouvez éventuellement demander une photocopie

* Centre de soins infirmiers des Monts du Lyonnais : l'Assemblée générale de l'association du Centre de soins aura lieu à la salle polyvalente de Vaugneray

... le JEUDI 23 MAI à 20 H 30.

La commission s'affaire actuellement à réunir diverses pistes, informations, documentation susceptibles d'apporter un peu d'aide aux demandeurs d'emploi de la commune :

- adresses et références de stages d'orientation, de pré-formation, de formation ou de recyclage,
- livres à consulter,
- dates de réunions d'informations et de conférences sur les problèmes de l'emploi.

Nous ne saurions trop vous conseiller d'assister prochainement à la grande soirée débat organisée par les associations familiales du secteur, qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Vaugneray,

... le VENDREDI 19 AVRIL.

Deux autres séances prévues : réunion d'information LE LUNDI 6 MAI, à 14 H 30 très précises, au DAFCO (délégation académique à la formation continue), section féminine, L.E.P. "La Sauvagère" 7, rue Renée Sabran 69009 LYON

Vous allez, nous l'espérons, les rejoindre, nous rejoindre en participant aux activités d'une ou plusieurs de ces sections, selon vos goûts, votre âge, votre forme.

Mais vous préférez peut-être un autre sport ? une autre activité ? vous avez d'autres idées ? d'autres envies ? Dites-nous ce qui vous tente, ce qui vous plairait. Si vous êtes nombreux à répondre, et quelques-uns à vouloir la même chose, d'autres sections peuvent ou doivent être créées.

Notre équipe a déjà des idées. Nous attendons les vôtres.

Mettez un petit mot au nom de l'ASCP en Mairie, ou chez l'un des membres du bureau.

A bientôt.

Le Président : Etienne Brochet

Section FOOTBALL

La saison est maintenant bien avancée. Pas de problème pour nos équipes : nos poussins à sept font d'ailleurs un excellent championnat, sans doute en tête de leur poule.

Nous invitons tous les jeunes joueurs de Pollionnay à rejoindre leurs camarades sous les couleurs de l'ASCP et les moins jeunes à venir les soutenir.

Dates à retenir : 6 avril : soirée du foot. Paëlla.

8 mai : match de gala. Les anciens de Pollionnay
76 seront opposés à l'équipe actuelle.
Les paris sont ouverts.

8 juin : tournoi seniors et poussins.

Bibliothèque municipale de Pollionnay

Heures d'ouverture samedi , de 15 à 17 H
mercredi , de 15 à 17 H
jeudi , de 17 H 30 à 19 H

Au cours du trimestre, la section bibliothèque a organisé une soirée sur l'Afrique avec présentation de diapositives et compte rendu de voyage. Cette soirée a été prolongée par une exposition dans les locaux de la bibliothèque et de la maison de la rencontre. La réussite de cette animation nous encourage à poursuivre dans cette voie. Pour le second trimestre, les classes de l'école ont décidé de travailler

sur le thème : "LES MONSTRES"

ceux de la préhistoire, ceux des livres, ceux qu'on invente... Si vous possédez des documents sur ce thème, vous pouvez prendre contact aux heures de permanence.

Nous envisageons pour l'année prochaine, la mise en place d'un prêt de disques. Faites-nous savoir si vous êtes intéressés.

Que se passe-t-il à la maison de la rencontre ?

L'atelier de Noël (entre novembre et décembre 1984) a connu un vif succès : chacun a pu y fabriquer quelque cadeau !

La formule ayant beaucoup plu, un nouvel atelier bois a démarré en janvier. C'est ainsi qu'un samedi sur deux, la maison de la rencontre résonne des bruits de la scie et du marteau. La fabrication d'objets utiles pour la maison (porte-filtres, boîte à courrier, boîte à clés ...) se déroule dans une ambiance chaleureuse.

Par ailleurs, il est toujours possible, suivant la demande, de se retrouver pour travailler.

D'autre part, un atelier de travaux manuels pour enfants devrait s'ouvrir prochainement.

Dans le prolongement de notre journée information "Que planter en automne ?", nous proposons pour ce printemps un échange de boutures et de conseils sur le jardin.

Une équipe travaille actuellement à répertorier les sentiers de la Commune en vue d'élaborer un dépliant touristique. Une journée "dé-broussaillage" est d'ores et déjà prévue sur un chemin menant à Grézieu-la-Varenne. Appel aux randonneurs !

Au fait , savez-vous que le premier dimanche de chaque mois, la maison de la rencontre est ouverte le matin à partir de 10 H 30. L'équipe d'animation vous y attend avec café et chocolat chauds !

La maison de la rencontre de Pollionnay, au coeur du Village, est ouverte à tous, et poursuit son bonhomme de chemin avec le désir de regrouper le plus grand nombre au sein de ses activités.

o o

Janvier 1985 ! cette période restera gravée dans nos mémoires. Il y avait si longtemps qu'autant de neige n'était pas tombée ! Beau paysage que le nôtre, attirant skieurs de fond et marcheurs.

Mais comment ne pas remercier tous ceux qui ont eu le souci de déblayer nos chemins, travaillant sans relâche avec le sourire, dans des conditions souvent difficiles.

A tous, un grand merci.

Une usagère des chemins piétonniers

